## TROIS TENTATIVES DE SUICIDE EN MOINS D'UNE SEMAINE À CHLEF

# Un jeune homme retrouvé pendu à Ouled-Ben-Abdelkader

***Le suicide prend une dimension très inquiétante au sein de la société chélifienne depuis quelques années. Les statistiques montrent que les femmes se suicident plus que les hommes. Les psychologues et les sociologues devraient se pencher sur le phénomène.***

Vendredi dernier au matin, un jeune homme de 20 ans a été trouvé pendu dans le domicile familial sis dans la commune de Ouled-Ben-Abdelkader au sud de Chlef. La dépouille de la victime a été évacuée à la morgue de l'hôpital de Sobha par les éléments de la Protection civile. Une enquête a été ouverte par la brigade de la gendarmerie.

Par ailleurs, trois tentatives de suicide ont été recensées par les services de la Protection civile de Chlef en moins d'une semaine. Pour ce qui est du premier cas, il s'agit d'une adolescente de 17 ans qui avait tenté de mettre fin à ses jours dans l'après-midi de samedi dernier dans son domicile à la cité Sonelgaz, dans la commune de Oued Sly.

La jeune fille avait consommé une quantité de différents médicaments, qui lui ont fait perdre connaissance. L'adolescente fut admise aux urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Sobha où elle a subi un lavage gastrique.

Dans l'après-midi du jour suivant, dans la commune de Zeboudja, à 25 km au nord-ouest de Chlef, une femme de 26 ans a tenté de se donner la mort en se jetant dans une retenue collinaire près de chez elle.

Photos : DR.

Ayant subi une fracture légère ainsi que de graves blessures sur les différentes parties de son corps, elle a été évacuée par les agents de la Protection civile à la polyclinique de la commune pour recevoir les soins nécessaires. Les enquêtes ouvertes par les gendarmes révéleront les raisons de ces tentatives de suicide. La troisième tentative de suicide dont le tribunal de Chlef était la scène a eu lieu mardi dernier, lorsqu'un père de famille a tenté de s'immoler. Des problèmes d'ordre judiciaire l'ont poussé à cet acte.

Le procureur de la République de Chlef avait reçu par la suite le concerné dans son bureau afin de l'aider à résoudre ses problèmes judiciaires selon ce que stipule la loi.

**Mahfoud Zakariya**

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA PROTECTION CIVILE

# 28 blessés dans 12 accidents de la route

Près de 12 accidents de la route sont survenus sur les RN 19 et RN 4, les chemins de wilaya ainsi que les chemins communaux de la wilaya de Chlef entre le 26 septembre 2011 et le début du mois en cours, selon les statistiques de l'unité centrale de la Protection civile de la wilaya.

Les blessés sont au nombre de 28 âgés de 12 à 74 ans dont 5 se trouvent dans un état critique. L'accident le plus spectaculaire s'est produit au lieudit le Petit Barrage, relevant de la commune de Karimia au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Chlef. Les occupants du véhicule utilitaire de type Hilux ont été éjectés dans un virage dangereux et ont subi des blessures. L'un d'entre eux, étant dans un état grave, a été admis aux service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement hospitalier de Ouled-Mohamed.

**M. Z.**

# Chute mortelle d'un vieil homme

A la fin de la semaine dernière, un homme âgé de 82 ans a fait une chute mortelle de la terrasse de son domicile, au lieu-dit Lemhaïnia, dans la commune de Taougrit, au nord-ouest de Chlef, selon une source bien informée. La victime est tombée alors qu'elle s'apprêtait à faire ses ablutions à quelques minutes de l'appel à la prière d'el icha. L'octogénaire a été immédiatement évacué vers l'établissement hospitalier public de Sobha par ses voisins où il a rendu l'âme. Le défunt souffrait de fractures et de blessures graves. Il y a lieu de signaler que les services de sécurité de ladite commune ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cette chute mortelle.

**M. Z.**

## AÏN-TÉMOUCHENT

# L'UFC transférée au lycée technique

***Les enseignants de l'Université de la formation continue de la wilaya d'Aïn Témouchent ont observé, la semaine dernière, une grève pour dénoncer le transfert de l'UFC au lycée technique Maghni-Sandid, un lieu qui ne répond pas aux normes pour inculquer le savoir aux centaines d'étudiants qui fréquentent ce lieu.***

A noter que l'UFC était implantée dans une aile du lycée Bachir-Ibrahimi depuis une dizaine d'années, seulement et depuis la semaine dernière, et contre toute attente, une décision de la transférer sur le site du lycée technique Maghni-Sandid a été prise, mettant le personnel administratif et les enseignants devant le fait accompl. Les locaux devant servir de salles de cours sont dans un état lamentable.

Les salles sont en préfabriqué, les murs et la toiture nécessitent des travaux et l'installation électrique est précaire. En somme, rien n'incite à inculquer le savoir dans ces locaux qui n'ont de locaux que le nom, raison pour laquelle les enseignants de l'UFC ont observé, la semaine dernière, une grève de plusieurs jours pour dénoncer ce transfert vers des lieux insalubres. Ils déplorent le manque de coordination avec le centre universitaire qui devrait avoir un droit de regard sur tout ce qui se passe à l'UFC. Plusieurs d'entre eux se demandent comment peut-on dispenser des cours à des centaines d'étudiants dans ces classes qui ne répondent nullement aux normes exigées. Les enseignants souhaitent que l'UFC garde son siège initial, au lycée Bachir-Ibrahimi, ou à défaut être transférée au centre universitaire de la ville d'Aïn Témouchent. Un lieu qui satisfera tout le monde, concluent-ils.

**S. B.**

## KOLÉA

# Vol de moto dans l'enceinte de la mosquée durant la prière

Ce fut à la suite de la plainte déposée par le dénommé H. A., 40 ans, menuisier, résidant à Koléa, pour le vol, durant la prière, par des inconnus, de sa moto stationnée devant la mosquée Omar-Abdelaziz de Koléa, que la brigade de la police judiciaire de Koléa s'est intéressée au phénomène du vol d'objets à proximité des mosquées

Après un long moment d'investigations, la police de Koléa fut saisie le 18 septembre 2011 par plainte d'une nouvelle victime, qui a déclaré avoir identifié le voleur qui circulait à bord de sa moto. La police judiciaire de Koléa a remonté la filière après une enquête approfondie et a pu arrêter le présumé coupable, qui continuait d'utiliser la moto volée, qui se dirigeait vers la ville de Bousmaïl. Ainsi, c'est sur la base des investigations de la police de Koléa et le recoupement des déclarations des victimes et du conducteur de la moto, en l'occurrence le dénommé A. A., chargé, selon lui, de la revente des motos volées par T. A., 21 ans, sans profession, résidant à Koléa, qu'il fut procédé à l'arrestation de l'ensemble des suspects. Les deux compères furent présentés en ce début du mois d'octobre devant le procureur de la République de Koléa. Le dénommé T. A. a été incarcéré à la prison de Koléa pour vol de motos, tandis que son complice, A. A., a reçu une citation à comparaître directe pour dissimulation d'objets volés.

**Larbi Houari**